

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

L'arrivée de l'hiver et des fêtes de fin d'année sont souvent synonymes de hausse des cambriolages. Néanmoins ceux-ci peuvent être évités grâce à des gestes simples. La Gendarmerie de Jouars-Pontchartrain propose plusieurs conseils pratiques pour protéger votre domicile et vos biens.

AU QUOTIDIEN

- ◆ **Toujours verrouiller les accès** à son domicile, même lorsque vous êtes chez vous.
- ◆ Lorsque vous n'êtes pas présent au domicile, **laisser plusieurs lumières allumées** pour simuler une présence.
- ◆ Photographiez vos objets de valeur, **notez le numéro de série, conservez vos factures**. En cas de vol, ces informations faciliteront à la fois les recherches menées par les gendarmes et l'indemnisation faite par votre assureur.
- ◆ **Changez les serrures** de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
- ◆ Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, **assurez-vous de son identité**. N'hésitez pas à demander une carte professionnelle. En cas de doutes, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- ◆ Ne laissez **jamais une personne inconnue seule** dans une pièce de votre domicile.
- ◆ Ne laissez **pas d'objets de valeur visibles** à travers les fenêtres.

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

- ◆ **Créez l'illusion d'une présence**, par exemple à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision ou la radio.
- ◆ Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les **réseaux sociaux**.
- ◆ Ne donnez **pas d'information à des personnes inconnues** sur votre départ en vacances (prestataires de services, démarcheurs...).
- ◆ **Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie** à travers l'opération tranquillité vacances. Il s'agit d'un formulaire à remplir sur internet ou à la gendarmerie. Lors de leurs patrouilles quotidiennes, les gendarmes accordent une attention particulière aux domiciles des personnes absentes.
- ◆ **Faites suivre votre courrier ou faites-le relever** par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plus révèle une longue absence.

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

- ◆ **Prévenez immédiatement** la brigade de gendarmerie.
- ◆ Si les cambrioleurs sont encore sur place, essayez de **recueillir des informations** sans prendre de risques (immatriculation d'un véhicule, vêtements, physionomie, direction de fuite...).
- ◆ **Ne touchez à aucun objet**, porte ou fenêtre avant l'arrivée des gendarmes.